



**La commission de la formation et de la vie universitaire  
du conseil académique de l'université Jean Moulin  
en séance du 30 septembre 2025**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-2 et suivants, L. 841-5, L. 841-8 et D. 852-2 ;  
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;  
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;  
Vu la délibération n° D2022-12-16-sco du 13 décembre 2022 approuvant le règlement intérieur applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes et précisant les modes de fonctionnement et d'organisation des deux volets (social et initiatives) ;  
Vu les demandes présentées par les associations lors de la commission FSDIE initiatives réunie le 23 septembre 2025 et les propositions formulées par la commission,

Après en avoir délibéré,

**Exposé des motifs**

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

**Décide**

d'attribuer des subventions aux associations au titre du FSDIE initiatives selon les montants figurant en annexe.

Les décisions d'attributions de subventions aux associations seront présentées pour information en conseil d'administration du 14 octobre 2025, dans le cadre de la délégation de compétence du CA au président de l'université.

La présente délibération a été approuvée par :

Nombre de membres présents et représentés :	32
Nombre de voix pour :	30
Nombre de voix contre :	0
Nombre d'abstentions :	2

**Lyon, le 30 septembre 2025**

**La Vice-Présidente,  
chargée de la commission formation et de la vie universitaire**

**Nathalie KRIEF**

**ANNEXE**

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 23 SEPTEMBRE 2025)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	ADSP	Conférence de rentrée avec Claire HEDON	22 octobre 2025	130,00 €	60,00 €	60 €		
2	ADSP	Voyage institutionnel à Bruxelles	16 et 17 janvier 2026	8 074,00 €	2 000,00 €	2 000 €	L'association devra veiller à assurer la transversalité parmi les participants. Elle est également invitée à transmettre quelques affiches pour le campus de Bourg-en-Bresse si elle le souhaite (possibilité d'utiliser la navette courrier).	
3	Chœur de Lyon 3	Concert sieste	4 novembre 2025	3 013,00 €	2 400,00 €	2 400 €	La commission conditionne l'attribution de la subvention au report des répétitions afin que celles-ci ne commencent pas avant la CFVU (c'est-à-dire seulement à partir du 1er octobre), comme le prévoit le règlement du FSDIE.	
4	iaelyon Junior Conseil	Challenge "Negociator"	Fin octobre 2025	3 430,00 €	1 000,00 €	860 €	La commission estime que le budget pour le cocktail sucré est élevé (montant de 24 €/personne) et recommande donc à l'association de trouver un prestataire ou une alternative proposant un prix plus raisonnable. Par ailleurs, dans un souci d'écoresponsabilité, la commission préconise de réduire le nombre de goodies au nombre de participants.	
5	Patrimuse	Billets Maison de la Danse	6 novembre 2025	285,00 €	107,00 €	110 €	L'association devra veiller à la transversalité parmi les participants et elle est invitée à diffuser quelques affiches. La commission lui recommande de proposer une sortie couplée à une véritable action de médiation culturelle (à travailler avec la Maison de la Danse) afin que le projet ne se limite pas à une sortie spectacle (auquel cas les étudiants peuvent en bénéficier pour un tarif moins onéreux avec le Pass Culture Campus).	
6	Orasi	AGORASI	Octobre 2025 à janvier 2026	1 747,00 €	1 467,00 €	1 200 €	La commission demande à l'association de diversifier ses sources de financements, notamment en sollicitant une subvention auprès de la Faculté de Droit, du Crous et de la Métropole.	
7	Orasi	Interview Orasi à Strasbourg	19 au 22 janvier 2026	6 419,00 €	4 969,00 €	2 500 €	La commission demande à l'association de diversifier ses sources de financements, notamment en sollicitant une subvention auprès de la Faculté de Droit.	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subventions accordée	Remarques	Projet DD&RSE
8	ALyon-Nous	Conférence sur la convergence des luttes féministes et décoloniales : décoloniser le féminisme	Courant janvier 2026	4 137,00 €	1 992,00 €	1 800 €	La commission recommande à l'association de présenter les 2 conférences sur les luttes féministes sous la forme d'un cycle cohérent afin que le public puisse mieux cerner les enjeux épistémologiques de celles-ci. Par ailleurs, la commission demande à l'association de travailler sur un titre de conférence plus précis vis-à-vis du côté historique visé par celle-ci, et de faire valider par l'Université le nouveau titre choisi avant diffusion. Concernant les déplacements en train, la commission demande à l'association de privilégier la seconde classe plutôt que la première, et de voir avec les invitées dépendant de structures publiques si leur employeur peut prendre en charge directement ces frais (procédé classique pour les laboratoires notamment). Enfin, la commission demande à l'association de diversifier ses sources de financement (demander une subvention à la Faculté de Droit par exemple).	
9	ALyon-Nous	Conférence : Génocides et Femmes : réalités palestiniennes	12 novembre 2025	2 153,00 €	428,00 €	- €	La commission ne souhaite pas soutenir financièrement ce projet. En effet, les interventions proposées ne semblent pas en cohérence avec les thématiques principales du FSDIE indiquées en début de projet (culture scientifique et technique, et solidarité). La commission regrette le manque de diversité de profils et de domaines d'expertise des intervenants.	
10	ALyon-Nous	Conférence sur l'intersectionnalité : la convergence des luttes antiracistes et féministes	Courant janvier 2026	3 444,00 €	1 634,00 €	- €	La commission souhaite ajourner ce projet afin qu'il puisse être présenté dans une version consolidée, qui inclut un budget dédié à la sécurité, une date plus précise et en cohérence avec la conférence "Décoloniser le féminisme", et des devis à jour. Concernant les déplacements en train, la commission demande à l'association de privilégier la seconde classe plutôt que la première.	
11	ALyon-Nous	Conférence : le viol, une violence ordinaire : repenser nos représentations	Semaine du 20 octobre 2025	2 828,00 €	844,00 €	850 €	La commission regrette que le choix de la date en soit pas encore fixé compte-tenu de la période visée. Concernant les déplacements en train, la commission demande à l'association de privilégier la seconde classe plutôt que la première. Par ailleurs, la commission invite l'association à informer la Mission Egalité et lutte contre les VSS de l'Université de ce projet. Enfin, pour ses prochaines demandes, la commission demande à l'association plus de soin dans la rédaction de ses dossiers et de ses annexes.	
<b>TOTAL</b>				35 660,00 €	16 901,00 €	11 780 €		0

**Pour information – dossier non recevable**

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	GAE LIS	Week-end de formation	18 et 19 octobre 2025	160,00 €	70,00 €		Dossier reçu hors-délai